

CHÈRES HABITANTES, CHERS HABITANTS,

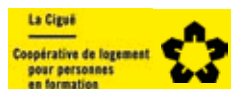
Dans le domaine de l'habitat, le statut d'utilité publique est admis pour désigner les logements qui échappent au fonctionnement classique du marché.

Au même titre que l'habitat, l'alimentation est un besoin fondamental de l'être humain. Si la Suisse ne traverse pas une crise alimentaire qui prend la forme d'une pénurie – comme dans le cas du logement – on peut parler d'une crise du modèle alimentaire dominant, sur les plans de l'écologie, du social et de la santé.

Dès 2014, l'idée a émergé d'un système agro-alimentaire d'utilité publique pour le quartier des Vergers. En tant que membres du Groupe des maîtres d'ouvrage (GMO) du quartier, nous nous sommes impliqués dans la mise en place de ce projet unique en Suisse.

Avec le soutien du canton et de la commune, nous avons donné un coup de pouce majeur au démarrage de ce projet.

Ce projet agro-alimentaire de quartier, c'est désormais le vôtre !



PARTICIPATION

Comme il s'agit du projet alimentaire du quartier, il n'existera pas sans nous, les habitant.es. Une première manière de s'engager est d'adhérer à la coopérative de distribution La Fève.

En tant qu'habitant.es, c'est l'endroit où nous pourrions discuter de nos besoins avec les paysan.es et les artisan.es.

Tout au long de l'automne, des soirées de présentation seront organisées.

Plus de renseignements sur :

www.vergers-alimentation.ch

www.la-feve.ch



Projet alimentaire de l'écoquartier des Vergers: une présentation



Nous serons bientôt 3'000 habitant.es à résider aux Vergers. Si, comme les habitant.es de la Suisse, nous consommons en moyenne 100 grammes de pain par jour, cela représentera plus de cent tonnes de pain par an. Autrement dit environ 35 terrains de foot de blé, rien que pour notre pain.



Qui décide d'où viennent ce blé, et nos légumes, nos fruits, nos fromages ? Aujourd'hui, nous ne décidons pas grand-chose : tout au plus pouvons-nous choisir parmi les propositions que l'industrie agro-alimentaire fait arriver sur les rayons des grands magasins. Un nouveau quartier, c'est l'occasion rêvée de réfléchir à la question ensemble et de reprendre une partie du pouvoir de décision qui nous échappe. Cela nous concerne comme habitant.es du quartier, et cela répond à des enjeux bien plus larges.



Ce système agro-alimentaire se met peu à peu en place à mesure que notre quartier est habité. Il comprend les fonctions suivantes :



DES PAYSANS PARTICIPATIFS

dont les fermes se trouvent en dehors du quartier. Ils sont le socle du système, ce sont eux qui produisent la nourriture.

DES ARTISANS PARTICIPATIFS

dont les ateliers sont dans le quartier. Il s'agit d'un boucher, d'un fromager et d'un boulanger qui s'installeront dans des locaux qui sont mis à leur disposition par la coopérative des artisans.



LES RESTAURATEURS

du quartier qui peuvent s'approvisionner dans le cadre du projet alimentaire.



UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE

du quartier dont le cœur se trouvera à l'ancienne Ferme de la Planche, au bout du quartier en direction de Satigny. Au sein de cette coopérative, les paysans participatifs prendront en charge de petites productions dans le quartier et assureront des actions de démonstration.

Les paysagistes se chargeront de l'entretien des espaces verts du quartier et d'une production maraîchère.



UNE COOPÉRATIVE DE DISTRIBUTION, LA FÈVE

qui distribue les produits issus du système agro-alimentaire et les autres produits dont les habitant.es du quartier ont besoin. C'est le magasin général du quartier : il appartient à ses membres et favorise le développement de liens sociaux entre habitants, paysans et artisans.

